

Compte rendu du conseil d'école en visioconférence
Jeudi 18 mars 2021
RPI ADOUR MARSAN

Présents :

- *Représentants des municipalités :*

Aurice : M. Lafitte

Cauna : Mme Bats

Lamothe : M. Despouys

Le Leuy :

- *Représentants TAP:*

Pour Cauna / Aurice : Christophe Sourrouille

- *Représentants des parents d'élèves :*

Aurice : Magalie BACHE, Céline RIBES

Cauna : Laetitia ETCHEGARAY, Anne TOUATI

Lamothe : Cindy GERNEZ

Le Leuy : Magali CASTAY

- *Enseignants :*

Mmes Dupau, Ducournau, Gamichon et Larrat

MM. Commenay et Crabos

- *Services civiques :*

Alexandra Lascaux et Maeva Gueydon (Aurice)

Excusés :

Mme. Dumon Da Ros (IEN), M. Chérière (responsable du service TAP pour Lamothe et Le Leuy), Lucas Darrailan (service civique à Le Leuy), M. Lafitte Gilbert (DDEN), M. Sourrouille (élu en charge de l'organisation des TAP d'Aurice et Cauna), M. Bibes (maire de Le Leuy)

Ordre du jour :

1. Protocole sanitaire dans les écoles du RPI
2. Effectifs : évolution et prévisions
3. Aménagement du temps scolaire et périscolaire : point d'étape des TAP, organisation de l'année scolaire 2021-2022
4. Projets de classes : bilan d'étape et perspectives
5. SIVU : demande de mobilier
6. Questions des parents d'élèves

1) Protocole sanitaire dans les écoles du RPI :

Le protocole sanitaire actuel définit :

- La limitation du brassage d'enfants de groupes ou de classes différents
- Le port du masque de catégorie I obligatoire pour tous les enfants dès le CP
- Une attention accrue au lavage des mains et aux gestes barrières
- Une aération et une désinfection des locaux soutenues
- Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux des classes de maternelle

La distanciation se fait toujours « dans la mesure du possible », puisque l'objectif affiché est que tous les enfants puissent être accueillis à l'école.

Bilan d'étape aux 2/3 de l'année :

Le port du masque

Des remarques ont été faites par quelques parents concernant l'inconfort du port du masque. Une famille a choisi de scolariser son enfant à domicile jusqu'à ce que le protocole évolue et n'impose plus le port du masque pour les enfants.

Bilan d'étape de cette mesure :

Mme Larrat : c'est parfois compliqué de gérer le changement des masques, puisque ceux-ci sont souvent souillés et certains auraient besoin d'un plus grand nombre de masques.

Mme Ducournau : pas de soucis particuliers. Un rappel a été fait pour équiper les enfants d'un masque homologué.

M. Commenay : Le port du masque est bien accepté et respecté. Des « accidents » peuvent survenir, mais de manière générale, les enfants font preuve d'une rigueur admirable.

Mme Gamichon : Certains parents pensent que porter un masque permet d'envoyer son enfant malade à l'école. Or, en maternelle le port du masque n'est pas recommandé et il est rappelé aux familles de garder son enfant à la maison quand il est malade.

Pour le temps périscolaire : aucun manquement grave au port du masque n'a été signalé. M. Lafitte précise que le tissu ayant servi à la confection des masques est conforme aux normes actuelles.

La limitation du brassage (temps scolaire et périscolaire).

Temps scolaire :

A Cauna : Les récréations sont décalées et la cour de récréation est divisée en 2.

A Lamothe : classe unique – la question ne se pose pas

Au Leuy : classe unique – la question ne se pose pas

A Aurice : L'accès à chaque salle de classe se fait par un cheminement propre : les enfants de deux classes différentes ne se croisent jamais, à aucun moment de la journée.

La cour de récréation a été séparée en deux par une bande de rubalise, travail effectué par la mairie.

L'espace est suffisant pour que les récréations puissent se tenir en même temps tout en permettant une absence de brassage.

Temps périscolaire (transports + garderies + TAP + cantines) :

Le non-brassage, dans les temps périscolaires, est facilement mis en œuvre quand les groupes sont formés. Les transports scolaires s'effectuent avec port du masque et distanciation.

Le test salivaire a été effectué lundi 15 mars dans les 4 écoles du RPI. Il n'y a pas eu de résultat positif.

M. Lafitte précise que le RPI a été choisi pour effectuer les tests en raison de sa proximité géographique avec des communes dans lesquelles certains enfants ont présenté une positivité à un des variants du covid19.

| | Nombre total d'enfants | Nombre d'enfants testés | Nombre d'adultes (enseignants + périscolaire + AESH + Services civiques) | Nombre d'adultes testés |
|---------|------------------------|-------------------------|--|-------------------------|
| Cauna | 48 | 39 | 7 | 7 |
| Lamothe | 22 | 17 | 3 | 3 |
| Le Leuy | 21 | 19 | 4 | 4 |
| Aurice | 47 | 45 | 8 | 8 |

2) Effectifs

Répartition par niveau au **18/03/21** :

| TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|--------------------|----|----|----|-----------------|-----|-----|-----|-----|
| 4 | 9 | 12 | 22 | 16 | 20 | 22 | 18 | 16 |
| 47 maternelles | | | | 92 élémentaires | | | | |
| Total : 139 élèves | | | | | | | | |

Répartition par classe :

| | TPS | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|---|-----|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| Coralie Dupau (Cauna) TPS / PS / MS : 25 élèves | 4 | 9 | 12 | | | | | | |
| Virginie Gamichon (Lamothe) GS : 22 élèves | | | | 22 | | | | | |
| Isabelle Larrat (Le Leuy) CP / CE1 : 22 élèves | | | | | 14 | 7 | | | |
| Jennifer Ducournau (Cauna) CE1 / CE2 : 23 élèves | | | | | | 14 | 9 | | |
| Stéphane Crabos (Aurice) CE2 / CM1 : 25 élèves | | | | | | | 13 | 12 | |
| David Commenay (Aurice) CM1 / CM2 : 23 élèves | | | | | | | | 6 | 16 |
| | 4 | 9 | 12 | 22 | 14 | 21 | 22 | 18 | 16 |
| Total : 139 élèves | | | | | | | | | |

Pour l'année 2021/2022 :

Mouvements d'effectifs pour 2021/2022 :

| Actions | PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----------------------------------|-----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| Glissement des effectifs en N+1 | 18 | 9 | 12 | 22 | 14 | 20 | 22 | 18 |
| Arrivées prévues en N+1 | + 1 | | | | | + 1 | | + 1 |
| Départs prévus en N+1 | | | -1 | -1 | - 3 | | | |
| Maintiens prévus en N+1 | | | | | | + 2 | - 2 | + 2 |
| Sauts de classe prévus en N+1 | | | | | | | | |
| Effectif prévisionnel par niveau | 19 | 9 | 11 | 21 | 11 | 23 | 20 | 21 |

135 élèves prévus à la rentrée

3) Aménagement du temps scolaire et périscolaire : point d'étape des TAP, organisation de l'année scolaire 2021-2022

Suite aux votes du conseil d'école du 14 décembre et du SIVU par la suite, il a été décidé de demander une dérogation pour un aménagement de la semaine scolaire sur 4 journées.

Il n'y aura pas d'incidence sur les horaires des transports scolaires : le temps « libéré » par les 3 heures de classe du mercredi matin, et jusqu'ici utilisé par les TAP sur leurs créneaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sera du temps de classe l'année scolaire prochaine. Ainsi, les horaires de l'école seront les suivants pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Cauna : 9h15/12h15 ; 13h45/16h45

Lamothe : 9h15/12h15 ; 13h40/16h40

Le Leuy : 9h/12h15 ; 13h45/16h30

Aurice : 8h45/12h ; 13h30/16h15

TAP :

Lamothe et Le Leuy : M. Chérière ne pouvant assister à cette réunion, il m'a transmis le message suivant : « Les Temps d'Activités Périscolaires sont proposés gratuitement à tous les enfants des 17 écoles de la Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Le service répond aux exigences de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations DDCSPP, à savoir un taux d'encadrement d'1 adulte pour 18 enfants pour les plus de 6ans et d'1 pour 14 pour les moins de 6ans. Il dispose d'un taux de qualification minimum de 50% de personnels formés et maximum maximum 20% de personnels non formés. Le responsable du service est Monsieur Jean-Luc Chérière, joignable à la Communauté de Communes. Sur Lamothe Marylin Juzan fait la liaison avec lui et elle est la référente TAP de l'école maternelle.

Sur l'école maternelle de Lamothe, les TAP se déroulent de 13h40 à 14h25 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Interviennent :

Tous les jours, Marylin Juzan, qui y est aussi ATSEM toute la journée ; mise à disposition par la mairie, et qui propose des ateliers créatifs et des petits jeux.

Les lundis et mardis, Nicolas Hincker, sous contrat avec la CCPT ; ancien berger de l'écomusée de Marquèze, fait découvrir la musique aux enfants à travers des jeux où ils peuvent laisser libre court à leurs talents. Il est parfois accompagné de son accordéon et de son chien (en peluche) Milou.

Les jeudis et vendredis c'est Isabelle Gourgues, sous contrat aussi, qui propose des animations autour de créations manuelles et artistiques ainsi que des activités extérieures.

Sur l'école élémentaire de Le Lewy, de 15h 45 à 16h30 les enfants retrouvent lors des TAP :

Pietro Lando, autoentrepreneur, ancien éducateur spécialisé, artiste sculpteur et recycleur, qui propose pour cette période et la suivante de l'initiation à l'italien sous forme de jeux les lundis et mardis.

Il y a aussi ces 2 jours-ci Jacques Andrivon, autoentrepreneur, ancien éducateur spécialisé lui aussi, et qui anime les enfants lors de jeux en coopération ou de compétition. Il propose également des ateliers de dessins.

Les jeudis et vendredi ce sont Maxime Gachard, de la brigade à roulettes, et Catherine Lamarque qui sont présents. Ils proposent respectivement du finger-skate (des minis skateboards que l'on pilote avec les doigts) ainsi que d'autres activités ludiques et ensuite de l'initiation au théâtre et des jeux d'expressions.

Lors des périodes précédentes les enfants ont pu faire de la relaxation avec Sylvain Patay et des ateliers manuels et créatifs avec Isabelle Gourgues et Pietro Lando.

Les TAP sont des moments de partage et d'échange entre les enfants et tous les professionnels de l'animation. La bonne humeur, la politesse, la parole et l'expression de tout un chacun, la transmission de savoirs et d'expériences sont privilégiées lors de ces temps. Ces moments sont aussi un bon tremplin pour développer l'apprentissage de son positionnement en tant qu'individu au sein d'un groupe. Les enfants rencontrent ainsi des personnes « extérieures » à l'école, dans un cadre qu'ils connaissent bien et qui les rassure. Le service TAP fait en sorte que tous les enfants puissent découvrir le maximum d'ateliers par un roulement des animateurs sur les différents groupes d'enfants et les différentes écoles sauf sur les maternelles où il a été préféré que les animateurs y restent à l'année.

L'année scolaire prochaine la compétence d'organiser ces temps ne reviendra plus à la Communauté de Communes mais aux communes qui le souhaiteront et qui le pourront. »

Pour Aurice et Cauna :

M. Sourrouille établira un bilan des TAP lors du dernier conseil d'école.

4) Projets de classes : bilan d'étape et perspectives

Chaque année, les 6 classes du RPI choisissent un projet commun. Cette année, cela devait être la marche des écoliers. Initialement programmée en octobre, il nous avait été conseillé de la décaler au printemps. La date du mercredi 12 mai est pour l'instant privilégiée. Toutefois, si les contraintes de non brassage, à l'horizon de cette date, étaient les mêmes qu'aujourd'hui, cette manifestation ne pourrait pas avoir lieu.

Projets par classe :
Sorties sans nuitée :

- Sortie à Cassen pour Mme Dupau en rejoignant la classe de Mme Gamichon sur le thème de l'environnement le 11 mai
- Sortie USEP 25/03/21 pour Mme Dupau et Mme Gamichon : parcours motricité à St Sever (dojo)
- Sortie USEP 29/03/21 pour Mme Gamichon : maternelle en jeux à Cassen
- Sortie USEP course d'orientation pour Mmes Larrat et Ducournau le 8 juin à Ménasse
- Sortie USEP petit tour à vélo cycle 2 le 18 juin pour Mmes Larrat et Ducournau
- Les classes d'Aurice sont engagées dans un projet USEP nommé « Classes connectées » sur l'activité golf : des classes correspondantes de l'école de Saint Sever et d'Aurice organisent des rencontres à distance. Des défis sont lancés de classe à classe.
- La classe de CM1/CM2 participera à une rencontre USEP régionale golf à Saint Avit le 11 mai (2 classes des Landes, 2 classes des Pyrénées Atlantiques). Le non-brassage sera respecté. Chaque classe aura une partie dédiée du terrain de golf.

- Mme Gamichon : classe environnement 10 et 11 mai. 40€/enfant sur un coût de 82 € / enfant. Si la nuitée sur place n'est pas possible, cela se transformera en sortie sur 1 journée le 11 mai avec les maternelles de Cauna.
- Mme Larrat : classe natation repoussée du 3 au 7 mai, ou du 14 au 18 juin – 110€ par enfant sur un coût de 257 € / enfant
- Mme Ducournau : report du 1^{er} au 4 juin, mais les services départementaux de l'EN conseillent d'annuler. Il y aura donc une sortie sur la journée sur le même thème.
- M. Commenay et M. Crabos : les enseignants sont en attente d'une visibilité pour finaliser les réservations. La volonté est de maintenir une classe avec nuitées à la montagne, au mois de juin, mais la réalisation est soumise à une faisabilité en tenant compte des délais de dépôt de dossier (8 semaines en avance hors vacances scolaires)

Les reports sont compliqués au regard des disponibilités des parents qui accompagnent et des intervenants. Cela présente aussi de nombreuses contraintes d'adaptation dues aux injonctions sanitaires qui sont susceptibles d'évoluer.

5) **SIVU : demande de mobilier**

Les municipalités ont organisé la confection de masques pour les enfants, au moment où les masques « faits maison » étaient encore autorisés. Les enseignants remercient unanimement toutes les personnes qui se sont mobilisées dans ce sens.

Les demandes de mobilier sont les suivantes :

Cauna : 3 chaises et des alèses pour la sieste
6 petites chaises sont arrivées en novembre

Le Leuy : un tabouret à roulettes
Le meuble bibliothèque est arrivé, il a été reçu début février.

Aurice : Les enseignants demandent le renouvellement de chaises pour les enfants. Celles qui sont actuellement utilisées ont une résistance insuffisante (des cassures apparaissent sur les tubes des pieds, au niveau des molettes de réglage en hauteur) si bien qu'elles deviennent inutilisables. Une demande pour équiper une classe a été effectuée, soit une vingtaine de chaises.

Le directeur demande le renouvellement de l'unité centrale de l'ordinateur de direction. Le système d'exploitation (Windows 2007) de l'équipement actuel ne reçoit plus de mises à jour en raison de sa vétusté, et des alertes d'erreurs apparaissent régulièrement.

6) Questions des parents d'élèves.

QUESTION : Des parents se demandent pourquoi les familles doivent participer avant la confirmation du séjour alors que les réservations/versement des arrhes pourraient être financés par la participation de l'école et des APE ?

M. Commenay, au nom des enseignants du RPI, précise que certains prestataires demandent un versement d'arrhes en avance (30% au moment de la réservation, puis 30% avant le départ et 40 % après la fin du séjour), dont le montant dépasse le plus souvent la partie versée par les APE. On peut ainsi donner l'exemple d'une sortie qui coûterait 240€ par enfant : cela ferait 144€/élève à avoir dans la caisse de la coopérative scolaire (72€ à verser au moment de la réservation, puis 72€ avant le départ), alors même que les APE financent cette sortie à hauteur de 80€/élève.

QUESTION : Le corps enseignant a-t-il fait remonter le souhait de voir la fin de la mesure du port du masque ? Dans notre département où le taux d'incidence est parmi les plus bas, cette mesure mise en place dans un contexte de précaution semble pourtant se pérenniser. (Ce protocole renforcé a initialement été mis en place à la rentrée du 2 novembre 2021 et modifié une première fois le 18 janvier 2021. Ses règles [...] peuvent être adaptées en fonction de l'augmentation de la circulation du virus sur les territoires et des spécificités locales - *Service-Public.fr.*) Nos enfants ont été jusqu'à présent conciliants, disciplinés et adaptables ; n'est ce pas notre rôle de leur permettre de retrouver leur pleine liberté et de nous manifester auprès des autorités. Il devient difficile d'être passif et à la merci de consignes venues d'en haut. Quelle action peut être menée et quelle est votre position sur ce sujet ?

M. Commenay, au nom des enseignants du RPI, précise que la position des enseignants durant leur temps de service est et doit être une position professionnelle. En tant que fonctionnaire, un enseignant est sous l'autorité hiérarchique. Celle-ci établit des protocoles nationaux qui peuvent être adaptés localement, mais doivent être respectés autour de grands principes :

- *Respect des gestes barrière,*
- *Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP,*
- *Hygiène des mains,*
- *Nettoyage et aération des locaux,*
- *Limitation du brassage.*

Seule une injonction de la hiérarchie peut amener à modifier ce protocole.

Il n'en demeure pas moins que nous comprenons à quel point ces dispositions peuvent être contraignantes pour les enfants, et que nous les félicitons pour tous les efforts qu'ils déploient afin de les respecter de manière efficiente jusqu'ici.

QUESTION : Quand on voit les campagnes de test salivaires et les fermetures de classe sur St Sever, Benquet, Coudures... Des tests sont à venir dans les classes du RPI?

Les tests ont eu lieu lundi 15 mars dans toutes les écoles du RPI. Cette information est arrivée dans les écoles le lendemain de cette question. Le choix des écoles est effectué en fonction de priorités sanitaires, en général dans les lieux où la circulation est ou a été particulièrement active. Ces critères sont déterminés par l'ARS et la DSDEN.

QUESTION : "Si les enfants se doivent d'être à l'heure le matin pour le début des cours, il serait souhaitable que les enseignants lâchent les enfants à l'heure le soir."

A Cauna, parfois, des imprévus font que le temps de préparation pour la sortie peut prendre plus ou moins de temps. Les enseignantes font leur possible pour sortir à l'heure, mais un incident peut survenir. La sortie de la classe est à 16h en maternelle et 16h45 en élémentaire, par conséquent il faut compter le temps de cheminement en plus.

A Lamothe, les enfants terminent la journée par un moment de récréation, et les parents récupèrent les enfants à ce moment-là.

Au Leuy, les enfants terminent la journée par les TAP, c'est donc le Périscolaire qui gère l'horaire de sortie.

A Aurice, il arrive parfois que les enfants sortent avec 5 minutes en retard. Les enseignants comprennent et partagent la nécessité de ponctualité et feront en sorte de mieux gérer l'heure de sortie.